



Actualités Presse - Commune de Coatréven Décembre 2020

■ COATRÉVEN Trégor 31/12/20

SENSIBILISATION. La mairie éclairée en orange



La mairie éclairée en orange.

La commune de Coatréven participe à la campagne internationale contre les violences faites aux femmes et aux filles. C'est une campagne de sensibilisation à ce problème pilotée par l'ONU. La couleur orange est la

couleur officielle de l'opération. À Coatréven, il a été installé une lumière indirecte devant la mairie donnant un très joli rendu qui attire l'œil. Cette campagne prendra fin le 10 décembre, en tout cas l'éclairage des mairies.

Le conseil municipal en bref

Place des Bosquets

Lundi soir, le conseil municipal a approuvé l'avant-projet de l'aménagement de la place des Bosquets dans le cadre de l'embellissement du bourg présenté par le bureau d'études A3 Paysage de Brest et Lannion-Trégor communauté. « Ce sera un véritable lieu de vie multigénérationnel », indique le maire, Yves Le Roland.

Sur la place, actuellement utilisée en parking, vont être installés une allée de boules, un terrain multisport, un préau, une place du Marché et un parking de 23 places, l'emplacement d'une cellule commerciale sera réservé, le tout entouré un cheminement piéton arboré. Près de l'école, un sens de circulation du bus scolaire

08 - 21/12/20

sera aménagé ainsi qu'un quai de stationnement.

Atelier communal

Le permis de construire est déposé, mais le responsable du droit des sols a signalé que le terrain n'est pas dans la partie urbanisée. Il faut donc demander une dérogation auprès de la Commission de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF).

Lotissement

Afin de créer, en trois phases, un lotissement au sud des Bosquets, il y a lieu de mettre en place une procédure d'expropriation et une enquête d'utilité publique sera lancée.

SRPI DU RUDONOU. Une prime Covid pour des agents

Tregu 3112

La réunion des membres du syndicat du regroupement pédagogique du Rudonou a débuté mardi 24 novembre par une minute de silence en la mémoire de Samuel Paty, l'enseignant assassiné le 16 octobre.

Au menu de la réunion menée par le président, Thibaud Le Goff, l'adoption du règlement intérieur du syndicat. Le président a présenté les principales dispositions contenues dans le projet, un projet très bien étudié en amont par les délégués, chacun ayant reçu de plus préalablement un exemplaire. Ce règlement a pour objet de préciser les modalités d'organisation et de fonctionnement des instances du syndicat. Unanimité de la part des délégués.

Le président a proposé d'instaurer une prime exceptionnelle Covid 19 afin de valoriser un surcroît de travail significatif durant cette période du 1er confinement. Le montant de la prime est plafonné à 1 000 € pour un temps plein. Deux agents en contact avec les enfants et les familles ont travaillé dans les écoles durant cette période, le secrétariat était également ouvert, du moins, téléphoniquement. Le montant de la prime sera individualisé, selon la durée hebdomadaire de travail de l'agent.

Téléphone

Jusqu'à présent, le syndicat utilisait la ligne de la mairie, un mode de fonctionnement peu pratique puisque la mairie ne pouvait pas recevoir ou émettre d'appels lorsque la secrétaire du syndicat était en ligne et vice-versa. La gestion du Covid a rencontré ce problème en au-

mentant les conversations téléphoniques nécessaires à la mise en place des nouvelles mesures dans les écoles. Une solution a été trouvée après contact avec l'opérateur téléphonique, une ligne supplémentaire a ainsi été ouverte moyennant un surcroît de 10 € HT par mois, soit 12 € TTC. Ces frais seront remboursés à la commune de Coatréven sur présentation d'une facture annuelle à compter du 1^{er} septembre 2020.

En bref

Le président est autorisé à mandater les dépenses d'investissement avant le budget prévisionnel de 2021, ceci à hauteur de 2 306 €.

Le syndicat donne son accord au centre de gestion pour la mise en concurrence d'un contrat groupe d'assurance cyber-sécurité.

Un agent a été recruté à l'école de Camlez, à raison d'une heure par jour, afin d'aider le personnel au lavage des mains des enfants et à la désinfection du matériel pédagogique, le temps de la pandémie.

La rencontre prévue entre le syndicat et les agents a dû être reportée en raison du covid 19 tout comme la rencontre avec la directrice de l'école privée de Kermaria-Sulard.

La petite cérémonie organisée à Noël pour les agents demeure en suspens.

Une subvention de 495 € émanant de la direction académique à l'éducation et à l'action culturelle a été obtenue pour un projet artistique et culturel avec le château de La Roche-Jagu. Ce projet concerne l'école de Coatréven.

CONSEIL MUNICIPAL. L'avant-projet sommaire de l'aménagement du bourg validé

Tregu 3112

Le conseil municipal s'est réuni lundi 30 novembre autour du maire, Yves Le Rolland.

A l'ordre du jour de la réunion, la validation de l'avant-projet sommaire du plan d'aménagement du bourg.

En mars 2020, c'est le cabinet A3 Paysages qui avait été retenu pour réaliser le projet d'aménagement des espaces, en collaboration avec les services de la LTC. Il s'agit d'aménager la place des Bosquets pour en faire un lieu de vie multi-générationnel, du quotidien avec l'optimisation du stationnement, la réalisation de l'ambiance végétale, la création d'une allée de boules, d'un terrain multi-sports et la construction d'une cellule commerciale, la création d'un verger et le déplacement des services techniques.

Sont prévus également, la création d'un arrêt de bus, une nouvelle organisation des circulations, le déplacement du monument au mort afin d'accéder plus facilement aux services techniques, la création d'un quai bus rue de l'école, un passage piéton jusqu'à l'école pour sécuriser le déplacement des élèves. Cet avant-projet a été validé par le conseil municipal.

Atelier communal

Le permis de construire a été déposé. Le responsable du service du droit des sols signale que le terrain prévu pour recevoir l'atelier est situé hors de la

partie urbanisée de la commune. Il convient donc de demander une dérogation auprès de la CDPENAF, commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers qui a une compétence concernant les constructions, les travaux et le déclassement des terres. La réunion de la commission aura lieu le 10 décembre.

Travail hebdomadaire d'un agent

Il s'agit d'accroître la durée de travail hebdomadaire de l'agent chargé de l'entretien des bâtiments à raison de 7 h 30 afin de le mettre à disposition du CIAS de la LTC pour le ménage au multi-accueil, à compter du 1^{er} janvier 2021. Cette augmentation de temps de travail est assimilée à la suppression de l'emploi d'origine suivie de la création d'un autre poste doté d'un nouveau temps de travail.

Le dossier a été adressé au Comité Technique du Centre de Gestion qui a émis avis favorable. Il faut donc modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi permanent à temps non complet, 19 h hebdomadaires, de l'adjoint technique territorial. Le CIAS s'engage à rembourser à la commune de Coatréven, trimestriellement.

Prime Covid au personnel

Cette prime exceptionnelle peut atteindre 1 000 € au maxi-

mun. Le maire propose de l'instaurer à certains agents afin de valoriser « un surcroît de travail significatif durant cette période » au profit des agents particulièrement mobilisés dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19 pour assurer la continuité des services publics.

En bref

Le conseil municipal autorise le maire à renouveler le contrat avec la société SACPA spécialisée en fourrière animale, montant annuel du contrat, 723,53 € HT, le contrat sera signé pour 3 ans.

Une convention de délégation de gestion de services « gestion des eaux pluviales urbaines », sans flux financier pour l'année 2021, sera signée par le maire.

Une acquisition de guirlande a été réalisée, coût : 783,74 € HT.

Par ailleurs, une traversée de route rue de la Poste a été effectuée, ce sont deux infos données par Yves Le Rolland, le maire, dans le cadre de ses délégations accordées par son équipe. Le maire est autorisé à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % avant l'adoption du budget principal 2021, soit la somme maximale de 243 716 €, si nécessaire. Une participation de 1 018,38 euros sera versée à la ville de Tréguier pour le remboursement de l'emprunt lié aux travaux de restructuration de sa caserne des pompiers.

Les voeux du maire n'auront pas lieu, en tout cas pas sous la forme habituelle, peut-être en vidéo.

SIVU SPORTIF. Des travaux dans les vestiaires

Le SIVU sportif du Rudonou s'est réuni vendredi dernier sous la présidence de Jean-François Jaouen, élu à Kermaria-Sulard. Il succède à Gildas Guiomar qui a dirigé le syndicat lors de la mandature précédente.

Les délégués des 4 communes qui forment le Sivu, à savoir, Camlez, Coatréven, Kermaria-Sulard et Trézény, ont approuvé le règlement intérieur du syndicat. Une modification y a été apportée, en effet, le syndicat se réunira désormais tour à tour dans chacune des communes, et non toujours à Coatréven comme par le passé. Une habitude prise depuis la création du syndicat, le siège social étant à Coatréven.

Chantiers

Le syndicat prévoit quelques travaux à réaliser et particulièrement dans les vestiaires qui nécessitent un gros travail de rafraîchissement en matière de peinture. Des plaques sont également à changer et 2 trappes de visite des combles à réaliser, ce qui permettra de vérifier l'état des gaines de la ventilation. « On se contentera de cela,



Jean-François Jaouen a présidé sa première grande réunion.

la construction de nouveaux vestiaires est impensable financièrement, nous n'avons pas les moyens », souligne le président, propos approuvés par les délégués, de même pour la construction d'un club house.

Le syndicat a opté pour le devis de Point d'appui, de Perros, un devis qui s'élève à 2 391,50 €. Le président contactera cette association à qui il sera peut-

être demandé des travaux supplémentaires, placo et trappes, si c'est dans leurs attributions. Les travaux à réaliser concernent les 3 vestiaires, les douches et les sanitaires.

Par ailleurs, le syndicat va acquérir auprès de la Celtique industrielle une machine à tracer les terrains, moins gourmande en peinture. Montant du devis accepté par le syndicat, 1 260 €

TTC. Autre dépense, 2 abris de touche pour le terrain annexe. Le syndicat a opté pour le devis de Décathlon, soit 1 700 €. Une dalle devra être réalisée avant leur installation.

En bref

Les élus accordent une délégation au président pour conclure des marchés allant jusqu'à 2 000 euros HT sans convoquer le syndicat. Ce sont souvent des dépenses à réaliser en urgence. Le président devra ensuite en rendre compte à l'ensemble du syndicat lors de la réunion suivante.

Autorisation de mandater des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des dépenses d'investissement prévues dans le budget 2020 est donnée au président, soit 3 500 €.

Le montant du contrat signé avec le taupier s'élève à 600 € pour l'année.

La révision du défibrillateur n'a pas été faite comme prévu. La société qui doit s'en charger va être sommée de le faire. « Le contrat n'est pas honoré », sont tous unanimes à dire les délégués.

Le conseil municipal en bref**Voirie**

Les travaux rue de La Poste, pour l'écoulement de l'eau de pluie, ont coûté 1 200 € TTC. Les douves vont être entretenues régulièrement et les buseaux débouchées afin d'éviter les inondations. Les agriculteurs seront contactés.

Personnel

Une prime Covid-19 exceptionnelle, plafonnée à 1 000 €, sera attribuée aux agents ayant eu un surplus de travail significatif durant cette période.

Le temps de travail de l'agent chargé de l'entretien des bâtiments et du service de la cantine est passé de 19 heures à 26 heures 30 hebdomadaire, afin que l'employée soit mise à disposition du centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de Lannion-Trégor communauté, pour l'entretien

du multi-accueil au 1^{er} janvier 2021.

Pompiers

La participation annuelle de la commune est de 1 018 € pour le remboursement de l'emprunt lié aux travaux de la caserne de Tréguler.

Divers

Le contrat avec Chenil service est renouvelé pour 723 € HT.

La commune a investi dans des guirlandes pour les illuminations de Noël, pour un coût de 940 € TTC.

Un recto verso du bulletin communal va être édité. Un jeu concours sera également mis en place.

Les vœux du maire se feront en vidéo cette année.

Enfin, les colis des aînés seront distribués aux dix-sept anciens âgés de plus de 80 ans.

COATRÉVEN

Troyes 24/12/20

NOËL. Des colis aux aînés et au personnel

C'est devenu une tradition, et ce n'est pas en cette sinistre année 2020 que ça allait changer, la remise de colis au personnel communal et aux aînés de plus de 80 ans de la commune a eu lieu samedi dernier, en présence du maire, Yves Le Rolland, et du 1^{er} adjoint, Christian Huon. « La commission sociale va visiter nos aînés pour leur remettre ce cadeau, en respectant les gestes barrières, souligne le maire, ils sont 17 au total ». Quant au personnel communal, secrétariat, agence postale, cantine et agent technique, « je les remercie pour le travail fourni tout au long de l'année, continue le maire. Le personnel a assuré ses fonctions malgré l'épidémie. »



Des colis pour les aînés et le personnel communal, une gentille attention de la part de la municipalité.

7 020 € pour inventorier les archives de la commune



Jean-Pierre Yven, archiviste, entouré du maire, Yves Le Rolland et des adjoints, Francky Demeersseman et Christian Huon.

Photo: Ouest-France

Jean-Pierre Yven, archiviste du centre de gestion, a terminé le classement des archives de la commune après un mois de tri, inventaire et rangement. Le coût de cette opération est de 7 020 €, dont 720 € pour les archives du regroupement pédagogique intercommunal (RPI).

Plus de soixante-dix boîtes sont prêtes à être rangées sur les douze mètres d'étagères de la nouvelle salle d'archives, située à l'étage du bâtiment de l'école. Un répertoire va permettre à la secrétaire de mairie de

retrouver facilement les dossiers.

« Cette opération devra être renouvelée dans cinq ans », indique l'archiviste, qui a retrouvé quelques documents anciens, comme le dossier sur la société de tir La Coatrévenaise, datant de 1925. Elle avait son siège à l'école où l'instituteur était chargé d'initier au tir les huit enfants de 15 à 17 ans, et dix jeunes de plus de 17 ans, répertoriés sur l'un des documents paraphé par le maire de l'époque, Joseph Le Corre.

COATRÉVEN

ARCHIVES DE LA COMMUNE.

Désormais bien classées et rangées

Il était temps ! Les archives communales avaient bien besoin de dépoussiérage, de tri et de classement », souligne le maire, Yves Le Rolland.

C'est chose faite. Il y a plusieurs mois, le conseil municipal avait décidé de confier cette mission au centre de gestion, coût de l'opération, 6900 euros, à régler en deux fois. Les archives du syndicat du RPI ont par la même occasion bénéficié d'un bon classement. Il en a coûté au syndicat la somme de 720 euros.

40 m d'archives

Les archives étaient stockées à la mairie dans un espace très réduit, inadapté, vétuste et très poussiéreux et, de plus, difficile d'accès. La solution se trouvait dans le logement au-dessus de la cantine, une bâtie récemment restaurée intérieurement et extérieurement. La rénovation intérieure a été faite dans l'optique de stocker les archives, il y avait donc des règles à respecter telles que la ventilation, nécessaire pour la bonne conservation des

documents.

C'est Jean-Pierre Yven, le spécialiste au centre de gestion des Côtes d'Armor, qui s'est attaqué à ce travail de titan. Il lui a fallu un mois pour réduire les 40 m d'archives communales à 12 m au final, et 1,50 m pour

Tregou
71/12/20



L'archiviste, 2ème à gauche, en compagnie du maire et des adjoints.

celles du SRPI. 73 boîtes, toutes numérotées, ont été nécessaires pour les recueillir, le tout est répertorié dans un dossier de 77 pages. Désormais, ce sera un jeu d'enfant d'aller les consulter, qui plus est, dans un espace clair et agréable. « Les archives les plus anciennes que j'ai trouvées datent du 19ème siècle », note l'archiviste. L'employé communal va maintenant procéder à la pose des étagères et à l'installation des boîtes. « L'idéal, continue l'archiviste, est de faire un tri tous les 5 ans. »

